

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée Joffre - CPGE - PCSI

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Lycée Joffre - CPGE - PCSI	Jury par défaut	Tous les candidats	132	3276	989	1065	12

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser aux domaines des sciences et des mathématiques ainsi qu'aux démarches associées (analyse, modélisation, résolution de problème, expérimentation et communication).

Disposer de compétences dans les disciplines scientifiques. Ces compétences peuvent être attestées notamment par les résultats obtenus en première et au cours de l'année de terminale en physique-chimie, mathématiques et, le cas échéant, en sciences de l'ingénieur ou en informatique.

Posséder des aptitudes à un travail approfondi et des capacités d'organisation.

Disposer de compétences de réflexion, d'argumentation et d'expression, écrites et orales, attestées par les résultats dans les classes de première et de terminale.

Attendus locaux

En plus des attendus indiqués dans le cadrage national, il est demandé d'avoir une bonne culture générale, une très bonne maîtrise de la langue française et une maîtrise convenable d'une autre langue vivante.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La voie PCSI/PC/PSI prépare en 2 ou 3 ans aux concours d'entrée des écoles d'ingénieurs, et permet d'acquérir des bases scientifiques solides, ainsi qu'une capacité d'organisation et de travail indispensables à la poursuite ultérieure des études. Un large panel d'écoles d'ingénieurs est accessible. La PCSI est la voie privilégiée pour les élèves souhaitant poursuivre des études dans le domaine de la chimie. Au premier semestre, les horaires définis nationalement sont les suivants:- mathématiques : 7h de cours+3h de TD - physique : 6h de cours/TD+2h de TP - chimie : 2,5h de cours/TD+1,5h de TP - informatique : 1h de cours+1h de TP - sciences industrielles : 2h de cours+2h de TP - français et philosophie : 2h de cours - langue vivante 1 (anglais obligatoirement) : 2h de cours - EPS : 2h de cours - langue vivante 2 (facultative) : 2h de cours Auxquels s'ajoutent 2h d'interrogations orales individuelles hebdomadaires ainsi que des devoirs surveillés 3 ou 4h. Le 2ème semestre puis la 2ème année permettent de donner plus de poids à la chimie (PC) ou aux sciences industrielles (PSI). Les horaires et programmes sont définis nationalement, et peuvent être consultés ici :<https://www.scei-concours.fr/CPGE/CPGE.php>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Le jury était composé de 14 professeurs de matières scientifiques (6 en mathématiques, 7 sciences physiques et chimie, 1 en sciences de l'ingénieur). Les pièces suivantes jouent un rôle important dans l'évaluation d'un dossier sur Parcoursup, puis dans son classement :

1. La **fiche Avenir** qui comporte

- a. **les appréciations des professeurs motivées par rapport à la filière demandée** : appréciations en mathématiques et sciences physiques en premier lieu, celles des matières enseignées en PCSI mais aussi des autres disciplines (en particulier attitude et engagement face au travail personnel dans toutes les matières, participation en classe...). Il est **essentiel que cette fiche soit renseignée comme il convient** : il s'agit d'une mise en perspective entre les aptitudes de l'élève et ses vœux sur Parcoursup, et non d'un résumé des bulletins
- b. l'avis du chef d'établissement concernant l'élève, et la classe dans lequel il évolue.
- c. **Les notes dans les différentes matières** : les notes ne sont pas examinées de manière absolue mais en relation avec la moyenne et le niveau de la classe et les notes la plus hautes et les plus basses
- d. les rangs dans les différentes disciplines, appréciés aussi en fonction du niveau de la classe.
- e. Cases « Compétences »: autonomie, méthodes de travail, capacité à s'investir, engagement citoyen...

2. **Les bulletins de Première et des 2 premiers trimestres de Terminale** (notes, classements et appréciations) examinés finement pour chercher des compléments d'information sur le niveau, la motivation et dessiner la progression au fil des deux années du Lycée.

3. **Les notes des épreuves de Spécialités et L'épreuve Anticipée de Français..**

- 4. **La lettre de motivation** et les éléments qui valoriseraient le dossier : construction du projet professionnel, éléments parascolaires ou extrascolaires (sport de haut niveau, musique à un haut niveau, participation aux Olympiades, au Concours Général, Concours Kangourou, club « préparation à la prépa »...), éléments de mobilité géographique le cas échéant (déménagement par exemple).

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission

d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

- Il y a deux ans, nous avons constaté une augmentation importante du nombre de candidatures, très certainement liées aux conséquences du COVID. Si l'an dernier, le nombre de candidatures était revenu à son niveau d'avant pandémie, cette année, une nouvelle fois, le nombre de candidatures était particulièrement important (proche d'il y a deux ans, ce qui semblait pourtant exceptionnel).
- Cette année encore, le jury a eu beaucoup de mal à départager certains dossiers, car **les appréciations sont souvent dithyrambiques, et les notes très élevées y compris pour le milieu de chaque classe**. Il était de plus fréquent de constater que les appréciations des chefs d'établissements étaient strictement identiques (copier-coller) pour de nombreux élèves d'une même classe. Cela est dommageable pour les élèves, car le jury est amené à se limiter à d'autres aspects pour effectuer son classement.
- Cette année encore, les **fiches Avenir contiennent trop souvent des copier-coller des bulletins**. Cela est inutile pour deux raisons, d'abord parce que les bulletins sont disponibles et étudiés par le jury, ensuite parce que le jury souhaite y trouver non pas un bilan des années de lycée, mais une mise en perspective orientée vers l'enseignement supérieur, un bilan contextualisé des qualités, et pourquoi pas des défauts, de l'élève qui permettent de se projeter.
- Les **lettres de motivation** sont rédigées de façon plus personnelle au fur et à mesure des années, et cela est apprécié par le jury. Cela permet un premier contact de l'élève avec ses futurs professeurs, dont l'objectif n'est pas d'en mettre plein les yeux, mais plutôt de parler de soi, des sciences, de ses objectifs, de ses passions extrascolaires, dans le contexte des futures études en CPGE.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Compétences dans les disciplines scientifiques	Rang et écart à la moyenne de la classe en maths, sciences physiques, SI ou informatique	Appréciations professeurs sur bulletins de TS et 1ère, Appréciations sur la Fiche Avenir, Appréciations du chef d'établissement, Notes et rangs, Niveau de la classe	Essentiel
	Bonne maîtrise de la langue française et de l'anglais	Notes aux épreuves anticipés de Bac (AEF) Notes en philosophie Notes en LV1 et LV2	Appréciations professeurs sur bulletins de TS et 1ère, Appréciations sur la Fiche Avenir, Appréciations du chef d'établissement, Notes et rangs, Niveau de la classe	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aptitudes au travail approfondi Capacités d'organisation Capacités de travail Compétences de réflexion, d'argumentation et d'expression écrite et orale	...	Appréciations des professeurs de Première et Terminale	Essentiel
	Méthodes de travail	...	Appréciations des professeurs de Première et Terminale	Important
Savoir-être	Autonomie Engagement et motivation	Sérieux Capacité à travailler et s'investir dans toutes les matières	Appréciations des professeurs, Cases « Compétences » de la Fiche Avenir	Très important

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	S'intéresser aux domaines des sciences	...	Appréciations des professeurs de matières scientifiques (maths, physique chimie, SVT, SI, informatique) Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Culture générale et scientifique	Sport, musique à haut niveau Concours scientifiques (Concours Général, Olympiades, Concours Kangourou...)	Lettre de motivation, Détails d'information figurant sur la Fiche Avenir	Complémentaire

Signature :

Olivier BRIARD,
Proviseur de l'établissement Lycée Joffre